



DAVID
GUILLOT
79

Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Juillet 2001

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

« Notre 18^e saison : découvertes, célébrités et prestige ! »

Toujours soucieux de proposer des concerts d'une qualité exceptionnelle, à la hauteur des attentes de notre fidèle auditoire, notre directeur artistique, Monsieur György Terebesi, a élaboré une programmation digne des meilleures sociétés de musique de chambre. Voyons ce qu'il propose pour nous faire vivre de magnifiques soirées, empreintes de purs moments de bonheur, autant pour l'oreille que pour l'œil...



*Musique de chambre
à Sainte-Pétronille*

2 AOÛT Soirée Les Pianos André Bolduc

Marie-Nicole Lemieux, contralto

Jacinthe Latour et Jean-François Latour, piano à quatre mains

Ce concert des étoiles de demain réunit la lauréate du Concours international Reine-Élisabeth de Belgique et gagnante du prix Opus pour le rayonnement international et les pianistes duettistes gagnants du Concours de musique du Canada et de plusieurs autres compétitions prestigieuses.

Au programme : Mendelssohn, Brahms, Dvorak, Duparc

16 AOÛT Soirée M^c Marc Bellemare / Cossette

Duo Cellissimo!

Amoureux de leur instrument, Johanne Perron et Claudio Jaffe se produisent soit en solistes, soit ensemble dans un répertoire unique pour deux violoncelles.

Au programme : Scarlatti, Bach, Offenbach, Cassado

SRC – Diffuseur officiel

23 AOÛT Soirée la maison Simons

Suzie LeBlanc, soprano

Eric Milnes, clavecin

Aucun éloge ne saurait convenablement décrire le contrôle et l'agilité vocale de Suzie LeBlanc. Elle est accompagnée du claveciniste Eric Milnes, acclamé par la critique autant en Europe qu'aux Amériques pour son talent et sa vivacité.

Au programme : Händel, Mazzocchi, Rossi

Concerts au coût de 25\$ présentés à l'église de Sainte-Pétronille à 20h30.

Informations et réservations : Chantale Cormier au 828-1410, Jacques Grisé au 828-9830,

Hélène St-Cyr au 828-9344 et sur le Réseau Billetech au 643-8131

AVIS PUBLIC
Village de Sainte-Pétronille
Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par un projet de règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 juillet 2001, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 272 et intitulé « ajout de l'article 3.1 au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme # 265 ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 30 juillet 2001 à 20 heures 30 minutes à la Mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille. Cette assemblée portera sur le projet de règlement # 272 lequel ajoutera l'article 3.1 au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme # 265 relativement à une opération cadastrale ayant pour effet de modifier un terrain dérogatoire protégé par droits acquis. Au cours de cette assemblée, monsieur le Maire ou un conseiller mandaté, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, les mardi et jeudi de 19 h 00 à 21 h 30 et le mercredi de 9 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 h 00.
4. Le projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet concerne l'ensemble de la municipalité.

AVIS PUBLIC
Village de Sainte-Pétronille
Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 151.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 juillet 2001, le conseil a adopté un premier projet de règlement de modification numéro 273 et intitulé « modification à l'article 180 du règlement de zonage # 151 ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 30 juillet 2001 à 20 heures 30 minutes à la Mairie, au 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille. L'objet de cette assemblée portera sur le projet de règlement # 273 lequel modifie l'article 180 du règlement de zonage # 151 relativement aux « bâtiments et usages dérogatoires protégés par droits acquis ». Au cours de cette assemblée, monsieur le maire ou un conseiller mandaté, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, les mardi et jeudi de 19 h 00 à 21 h 30 et le mercredi de 9 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 h 00.
4. Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet concerne l'ensemble du territoire.

Donné à Sainte-Pétronille ce 19^{ième} jour de juillet deux mille un.

Gaston Lebel, secrétaire-trésorier



Prochaine assemblée

Nous vous avisons que l'assemblée qui était prévue pour le 6 août prochain est devancée au lundi 30 juillet à 20 heures 30 minutes.

Bruit

Si vous êtes incommodés par le bruit des passants ou de vos voisins après 23 heures, vous pouvez composer le 911.

Feux Loto-Québec

Comme par les années passées, la municipalité s'assurera les services d'une agence de sécurité afin de maintenir l'ordre et la paix sur la rue Horatio-Walker. Le stationnement sera interdit lors de la tenue des Feux d'artifices les 21, 25 et 28 juillet de même que les 1^{er}, 4 et 8 août 2001.



Tailler vos haies!!!

Nous vous demandons de tailler vos haies afin de dégager les trottoirs pour les marcheurs et pour améliorer la visibilité de vos voisins qui sortent de leur entrée. Merci!

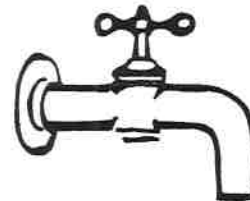
Gaston en vacances

Prenez note que notre secrétaire-trésorier s'est payé le luxe de quelques jours de vacances bien mérités du 3 au 17 août. Par contre, notre bureau sera ouvert les mardis et jeudis soirs de 19 h 00 à 21 h 30.



Résumé des analyses des puits privés à Sainte-Pétronille

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 85 puits ont été analysés pour vérifier le taux de coliformes totaux et de coliformes fécaux. Cette étude a été confiée à la firme Technitrol (Division Envirolab) de Sainte-Foy.



La norme pour les coliformes totaux est d'avoir moins de 10 bactéries par 100 millilitres. En ce qui concerne les coliformes fécaux, aucune bactérie ne doit être retrouvée par 100 millilitres et ce, pour respecter la norme. Si l'une de ces normes est dépassée, l'eau est considérée non potable.

Dans la semaine du 18 juin dernier, 85 citoyens ont fait effectuer des analyses de coliformes totaux et de coliformes fécaux de leur puits. Les résultats suivants ont été observés :

- 59% des puits analysés étaient potables; 52% étaient exempts de coliformes totaux et coliformes fécaux.
- 41% des puits analysés étaient non potables; 14% dépassaient la norme des coliformes totaux seulement.

De façon générale, ces résultats représentent la proportion de puits contaminés durant cette période de l'année; il est reconnu dans le monde scientifique que cette proportion varie selon les saisons.

Église ouverte pour l'été

Grâce à une équipe de bénévoles remarquable, notre belle église sera de nouveau ouverte pour toute la saison estivale et ce, tous les jours de la semaine. De plus, comme nouveauté cette année, un guide a été engagé afin de proposer des visites guidées aux visiteurs. Nous profitons également de l'occasion pour vous inviter à aller jeter un coup d'oeil à l'avant de l'église, puisque le comité d'embellissement a installé dernièrement deux jolis pots à fleurs.

Du nouveau à l'Anse aux Canots

Si vos pas vous ont conduits dernièrement au belvédère de l'Anse aux Canots (et si un retard dans la livraison n'en a pas retardé l'installation), vous aurez sans doute noté la présence d'un élément nouveau : il s'agit d'une table d'orientation qui explicite la vue panoramique qu'on a de la région de Québec.

L'objectif poursuivi est de fournir aux promeneurs des renseignements susceptibles de leur faire apprécier davantage le décor qui s'offre à leurs yeux, tout en leur donnant à son sujet une information à caractère historique et culturel.

Mais le site de l'Anse aux Canots présente un problème : comme on se trouve presque au ras de l'eau et que tout apparaît à l'horizon sur un même plan, les concepteurs du panneau ont recouru à une projection à vol d'oiseau afin de donner du relief aux divers éléments géographiques, tout en les situant du même coup dans un ensemble plus vaste. L'illustration vient donc corriger et compléter la vue panoramique. La table d'observation comprend également une légende qui renseigne les observateurs sur les divers points d'intérêt identifiés sur l'image par un numéro.

Voilà un projet que votre comité d'embellissement mûrissait depuis plus de deux ans et qui vient couronner le réaménagement de l'Anse aux Canots, un lieu de plus en plus fréquenté grâce à ses bancs, à ses plates-bandes fleuries et, avant tout, au coup d'oeil exceptionnel qu'elle offre sur Québec, la rive sud et la baie de Beauport. Ainsi nature et culture se rejoignent pour nous rendre plus attentif au lieu où nous avons la chance de vivre.

Nous profitons de l'occasion pour remercier le ministère de la Culture et des Communications qui a assumé le coût de la réalisation de cette table d'orientation.

Le comité d'embellissement

Bibliothèque « La Ressource »

Dernier rappel : Notre marché aux puces aura lieu le **dimanche 26 août de 10 h 00 à 15 h 00** sur le terrain du centre communautaire (à l'intérieur en cas de pluie). Si vous avez des articles à nous donner, veuillez nous les apporter le plus tôt possible. Tous les profits de cette activité serviront à l'achat de nouveaux livres. Venez en grand nombre, des aubaines vous attendent!

Il y a eu rotation des livres le 9 juillet dernier. Voici les nouveautés à découvrir :

- ◆ *Dans la rue où vit celle que j'aime* de Mary Higgins Clark
- ◆ *L'engrenage* de John Grisham
- ◆ *Meurtres en soutane* de P.D. James
- ◆ *La musique d'une vie* d'André Makine
- ◆ *André Malraux, une vie* d'Oliver Todd



Profitez bien de vos vacances et bonne lecture!

Lise Paquet

Les vacances se terminent bientôt!

Les enfants du terrain de jeux se préparent présentement pour le spectacle de fin d'année. Nous vous invitons donc à ce spectacle qui se tiendra le **vendredi 10 août à 19 h 30**. Comme par les années passées, le spectacle sera précédé d'un pique-nique qui se déroulera au terrain de jeux dès 18 heures. Je vous rappelle que le prix d'entrée est un dessert. De plus, il y aura une exposition des bricolages que les enfants ont fait durant l'été.

Bonne fin de vacances!

Carl Bussière, coordonnateur



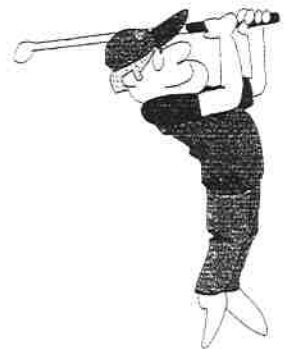
Tournoi de golf de la municipalité à Sainte-Pétronille

Le samedi 4 août 2001

C'est le samedi 4 août prochain que se tiendra la 12^e édition du tournoi de golf de la municipalité au Club de Golf Orléans à Sainte-Pétronille. L'événement annuel comprend la partie de golf de 9 ou 18 trous et sera suivie par un souper cuit sur charbon de bois, le tout agrémenté par une remise de prix. Le tournoi aura lieu même si le temps n'est pas à son meilleur!

- Continuous *Mulligan* par équipe de quatre;
- Ouvert à tous les résidents de l'Île d'Orléans ainsi qu'aux invités de l'extérieur; composition des *foursomes* : au moins deux résidents de l'île et deux provenant de l'extérieur de l'île;
- Tenue vestimentaire réglementaire
- Nombre de participants : 120 (les premiers arrivés seront les premiers servis);
- Date limite d'inscription : le dimanche 29 juillet 2001
- Tarifs : 16 \$ pour un 9 trous / 21 \$ pour un 18 trous
20 \$ pour le souper (taxes et services inclus)
(au menu : entrée, potage, brochette de filet mignon, mille-feuilles, café ou thé)

Faites parvenir votre inscription à la mairie de Sainte-Pétronille ou au Pro shop de monsieur Raymond Bédard, professionnel du Club de Golf Orléans, accompagnée d'un chèque à l'ordre du Comité des loisirs de Sainte-Pétronille – le montant couvrant l'inscription pour le golf et le souper, s'il y a lieu. D'autres formulaires d'inscriptions sont disponibles à la mairie ou au Pro shop du club de golf. Renseignements additionnels : Harold Noël (828-9983) ou au Pro shop du club (828-2269).



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**12^e tournoi de golf de la municipalité à Sainte-Pétronille
le samedi 4 août 2001**

No. de téléphone du Capitaine de l'équipe : _____	Membre du Club	Non-membre	9 trous	18 trous	Souper – Nombre de personnes	Coût
						\$
						\$
						\$
						\$
N.B. Voitures louées à 4 \$ chacune au Pro Shop (encerclez le nombre requis) :						
	1	2	3	4	Grand Total :	\$

La petite histoire de Sainte-Pétronille

L'Hôtel Bellevue (suite...)

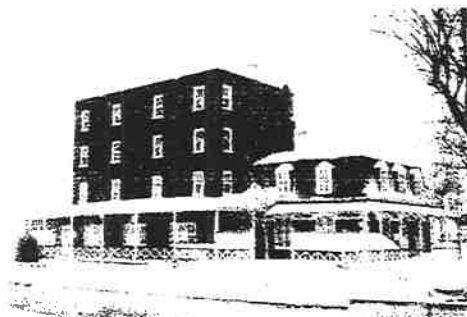
Comme nous l'avons vu précédemment, c'est monsieur Honoré Dussault, pilote, qui fit construire cette maison en 1887. Située au 163, chemin du Bout-de-l'Île, elle fut acquise par monsieur Joseph Grégoire le 8 février 1938.

Vétéran de la Première Guerre Mondiale de 1914-1918, monsieur Grégoire, originaire de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, est venu travailler à Sainte-Pétronille vers 1921. Il était en charge de l'entretien du terrain de golf et ce, pendant 20 ans. Il arrivait au tout début de l'été et repartait pour la ville à l'automne venu. Il logeait alors à la maison de pension des demoiselles Gagnon, de la rue du même nom. Plus tard, il ira loger chez Madame Létourneau, dont la maison de pension était située à l'intersection de la rue du Quai et du Chemin du Bout-de-l'Île.

Marié en 1929 à mademoiselle Joséphine Mainguy, Joseph Grégoire est demeuré avec sa famille à différents endroits en la paroisse. Jusqu'en 1938, ils passeront l'été au bout de l'Île et l'hiver à Québec. Un jour, l'occasion se présenta d'acquérir une maison. C'était la maison Dussault. L'ayant acquise pour élever leurs enfants, ils ne se doutaient pas de ce qui les attendait dans l'avenir. Ce qui devait arriver ne se fit pas attendre. Ayant pris possession de la maison au début de l'année 1938 qu'une demande de passer l'été dans leur maison, comme villégiateur, leur fut faite dès le début de cet été 1938. La demande venait de monsieur Henri F. Béique, alors assistant surintendant de la division du pouvoir de la compagnie d'électricité *Quebec Power*. Ce dernier venait à peine de se marier au cours du mois de juin 1938 et désirait passer l'été à Sainte-Pétronille-de-Beaulieu. Notons qu'en 1961-1962 il sera nommé Président et Directeur général d'*Hydro-Québec*. Monsieur Béique a donc été le premier client de la nouvelle maison de pension de la famille Grégoire.

Au cours des années qui suivirent, l'hôtel accueillit des pensionnaires et des villégiateurs pour la saison estivale. Dès la première année, on commença à servir des repas du midi pour les pensionnaires ainsi que pour les visiteurs venus voir des parents dans les environs immédiats.

C'est en 1946 que l'on décida de construire un hôtel en annexe à la maison. La première pelletée de terre se fit le 13 avril 1946 et l'hôtel fut accessible dès le 15 juillet suivant sous le nom d'Hôtel Bellevue. L'hébergement n'était disponible que durant la saison estivale et dès l'automne venu, l'on cessait toute location. Cependant, le bar salon était ouvert à l'année.



L'Hôtel Bellevue, 1946-1994

Le nouvel hôtel comptait vingt et une chambres localisées sur trois étages, sans compter le rez-de-chaussée où se trouvait la salle de réception. Lors des grandes périodes d'achalandage, l'on engagea jusqu'à huit personnes pour y travailler. Ces dernières avaient leur chambre dans la maison. La publicité de l'hôtel pour le tourisme se faisait surtout dans les journaux de New-York et des États-Unis.

Durant la saison estivale l'on servait des repas de noces et l'on fêtait les enterrements de vie des garçons. Le dernier repas de noces fut servi au mois d'août 1978. En 1981, l'hôtel cessa toute ses activités après avoir été en service durant 35 ans, sans compter les 8 années comme maison de pension.

Quarante-huit ans après sa construction, voilà que l'on se doit de démolir l'hôtel. Le tout aura lieu au cours du printemps de 1994. Aujourd'hui, cette maison est la propriété de monsieur Claude Grégoire, fils de monsieur Joseph Grégoire. Quelques-uns des descendants de M. et Mme Grégoire habitent également la paroisse de Sainte-Pétronille.

Daniel B. Guillot

Réf. : Rapport annuel Hydro-Québec, 1961-1962.
: Madame Marie Josée Deschênes, Hydro-Québec (2001)

Orléans, l'île ouverte : l'événement à découvrir du 31 août au 2 septembre 2001

Nous sommes très fiers de pouvoir annoncer en avant-première aux gens de l'Île d'Orléans (l'annonce officielle sera faite au début août) que l'événement *Orléans, l'île ouverte* aura lieu du 31 août au 2 septembre.

Le comité organisateur d'*Orléans, l'île ouverte*, est très enthousiaste à l'idée de cet événement : *Nous sommes très heureux pour notre communauté de pouvoir offrir le premier événement regroupant tous les secteurs économiques de l'île dans un but commun : promouvoir toutes les facettes de notre magnifique territoire. C'est pourquoi le support et la participation de la population et des intervenants sont des plus importants pour assurer le succès de cet événement.*

Deux volets formeront la première présentation d'*Orléans, l'île ouverte* : *Place des Découvertes* et les visites libres et guidées de sites satellites de l'événement sur l'île.

Le site central, *Place des Découvertes*, regroupera des exposants issus de tous les secteurs de l'Île d'Orléans (tourisme, agriculture, culture, arts, etc.). Les visiteurs pourront faire des dégustations sur place tout en ayant la possibilité d'apprécier la diversité des richesses culturelles et des ressources touristiques de l'Île.

Place des Découvertes leur fournira aussi l'occasion de se procurer nos produits de qualité, alors que des activités d'animation seront au rendez-vous pour créer une atmosphère des plus festives. *Place des Découvertes*, ce sera «La Place», ajoutent les membres du comité, le grand rendez-vous de la population et des visiteurs, un lieu pour se réjouir et fraterniser comme dans les anciennes fêtes campagnardes, mais à la manière d'aujourd'hui.



Photo : Jean-Yves Coz

L'emplacement choisi cette année pour *Place des Découvertes* se situe à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans sur la terre de M. Guy Chênevert, un site agricole offrant un point de vue magnifique sur l'ensemble de l'île et sur notre majestueux fleuve Saint-Laurent. Un immense stationnement y sera aménagé. *Place des Découvertes* sera ouverte au public de 9 h 00 à 21 h 00 le samedi 1^{er} septembre et de 9 h 00 à 19 h 00 le dimanche 2 septembre.



Photo : Jean-Yves Coz

Le deuxième volet sera articulé autour de visites libres et guidées sur une douzaine de sites satellites, bien répartis sur l'île, dont certains ne sont pas accessibles au public en temps normal. Là encore, grandes découvertes au menu !

Pour ce qui est des activités spéciales, on pourra participer à un souper gastronomique, au Moulin de Saint-Laurent, le vendredi 31 août et, le lendemain, au Grand souper populaire du samedi qui se tiendra sur le site même de *Place des Découvertes*.

Les visiteurs pourront se procurer un laissez-passer (bracelet au coût de 5 \$) valable à la fois pour les visites des sites satellites et pour *Place des Découvertes*, et ce pour toute la fin de semaine. Des coupons de dégustations seront également remis avec le laissez-passer.

Il reste quelques kiosques disponibles à *Place des Découvertes*. Une présence sur ce site assure à tout promoteur une importante visibilité médiatique et un accès unique à une large clientèle. Elle lui permettra de tisser des liens avec des partenaires éventuels, qui y tiendront un kiosque (ministères, centres de recherche, autres promoteurs, commanditaires, etc.). Nous invitons donc

les gens intéressés à communiquer rapidement avec Madame Laurie Émond au CLD : 829-0297, pour obtenir de plus amples informations et réserver un emplacement.

Les gens désirant être au cœur de l'événement et y participer activement pourront le faire en tant que bénévoles et sont invités à donner leur nom à Madame Ghislaine Gmyz, à la Chambre de commerce, en composant le 828-9411.

«*Nous travaillons ardemment afin de créer un événement dont tous pourront être très fiers. Partager notre passion pour l'Île d'Orléans avec le plus grand nombre, tel est notre mission pour ce bel événement qui terminera en beauté la saison estivale orléanaise!*» concluent les membres du comité organisateur d'Orléans, l'île ouverte.

Merci de votre collaboration,

Le comité organisateur d'Orléans, l'île ouverte

François Blouin, président
Président de l'UPA de l'Île d'Orléans

Jean-Michel Schembré, secrétaire
Agent culture et tourisme au CLD

Marie-Andrée Turgeon, vice-présidente
Vice-présidente de la Chambre de commerce

Ghyslaine Gmyz, administratrice
Directrice générale de la Chambre de commerce

Chantale Cormier, trésorière
Directrice générale du CLD

Paul Coulombe, administrateur
Vice-président de l'UPA de l'Île d'Orléans

Source : Jasmin Lemieux-Lefebvre
Coordonnateur des communications stratégiques
QuébéComm; Téléphone : (418) 647-2525
Courriel : jll@quebecomm.com

Jean-Michel Schembré
Agent culture-tourisme
CLD de l'Île d'Orléans : 829-0297
jm.schembre@cldio.qc.ca

CLD

Veillez prendre note que les prochaines séances d'information pour la mesure Soutien au Travail Autonome (STA) se tiendront les

21 août 2001 et 12 septembre 2001 à 14 heures au CLD

Pour information et inscription : Carole Garneau, conseillère aux entreprises : 829-0297

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel (stepetronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **1^{er} août 2001**.

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Lise Paquet
Carl Bussière
Robert Martel



Le Beau Lieu

Rédaction et infographie : Patricia Couture